29e ANNEE N° 2383 PARAIT LE SAMEDI 14 JUIN 1913

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse*, 20, *Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20

Commerciales (la ligne).....0.15

Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Après la Revue

Les fêtes de Toulon n'ont pas été magnifiques seulement par ce que nous pourrions appeler le côté spectacle, c'est-à-dire par la belle ordonnance du programme, par la souplesse admirablement réglée des évolutions navales, par la féerie des drapeaux frissonnant à tous les pavois, par les sonneries claires retentissant parmi le fracas des canons, enfin par le concours de la foule immense et enthousiaste qui de tous les points de la côte suivait avec une attention passionnée les détails de la revue. Elles n'ont pas été magnifiques seulement par la bonne fortune de ce ciel printanier qui a répandu l'éblouissant éclat et la joie radieuse de sa lumière sur l'incomparable décor de la rade. Ce qui en faisait surtout l'intérêt et ce qui en soulignait la signification, c'est qu'elles s'affirmaient comme la conclusion des semaines de manœuvres actives auxquelles viennent de se livrer nos escadres.

Les deux grandes journées présidentielles de samedi et de dimanche ont été autre chose que des journées de fêtes : il faut y voir, et assurément l'opinion française y aura vu, une double et éloquente manifestation en l'honneur de cette admirable armée navale qui, a travers toutes les difficultés et toutes les fatigues d'un service rude entre tous, donne sans compter à la patrie tant de preuves de ses précieuses qualités d'intelligence, d'endurance et de courage.

Le président de la République et le ministre de la Marine ont rendu à ces qualités un hommage auquel le pays tout entier s'associera.

La République s'est imposé et elle continuera à s'imposer en faveur de la marine nationale, comme en faveur de son armée de terre, de lourds sacrifices. Mais elle a le droit d'être fière de posséder dans la marine comme dans l'armée tant de bonnes volontés et tant de dévouements toujours prêts à bien servir la patrie, toujours prêts aussi, s'il le faut à se sacrifier pour elle. Réunies dans la Méditerranée, continuellement exercées et tenues en haleine par d'habiles manœuvriers, nos vaillantes escadres doivent à présent nous assurer la maîtrise de la Méditerranée, c'est à-dire notre littoral méditerranéen et le nord de l'Afrique en temps de guerre

On sait que c'était là la grosse préoccupation de M. Delcassé au moment où il fit décider la concentration de tous les éléments importants de notre flotte dans la Mediterranée il y a deux ans. Et tous ceux qui en furent les témoins émerveillés se souviendront sans doute de la belle, de la splendide, de l'émouvante journée du 4 septembre 1911 ou pour la première fois le ministre de la Marine de l'époque passa en revue dans la rade de Toulon nos forces navales rassemblées. Les deux grandes journées des 7 et 8 juin 1913 se rattachent de la façon la plus étroite et par voie de conséquence directe à cette grande journée du 4 septembre 1911 qui restera une date décisive dans l'histoire du développement de la Marine française.

M. Delcassé, sert aujourd'hui la France ailleurs que dans ce ministère de la rue Royale où il a si profondément marqué son passage. Mais sans doute suit-il de loin la marche de l'œuvre patriotique dont il a été le clairvoyant initiateur. Et l'on peut ajouter qu'il a le droit d'en saluer les progrés avec quelque orgueil.

Camille FERDY.

Du *Petit Provençal*.

UNE MANIFESTATION LITTÉRAIRE

Le dîner de la REVUE HEBDOMAIRE

Le Discours du Président du Conseil des Ministres

Le dîner qu'offre annuellement à ses collaborateurs et à ses amis la *Revue Hebdomadaire* constitue toujours une imposante manifestation littéraire. D'abord la *Revue Hebdomadaire* fêtait sa majorité — elle eut exactement vingt et un an le 28 mai — et tous ceux qui ont aidé et applaudi à son développement avaient saisi avec empressement l'occasion de venir lui témoigner leur affection et lui apporter leurs vœux. Et puis ont eu l'heureuse surprise d'entendre M. Louis Barthou à qui les soucis du pouvoir ne font pas oublier ses amitiés littéraires.

Plus de deux cents convives étaient présents « la plus nombreuse assemblée d'amis et de collaborateurs qu'ait jamais pu ambitionner une revue littéraire », constata M. Gavoty président du conseil d'administration. En dehors de M. Louis Barthou et de M. Thierry, ministre des travaux publics on notait la présence de MM le conte d'Haussonville, H. Roujon, conte de Mun, G. Hanotaux, R. Bazin, Denys Cochin, Jean Aicard, Maurice Barrès, Lavedan, E. Lamy, Henry de Reynier de l'Académie française ; MM. Gaston Bonnier, L. Lecornu, Ed. Perrier de l'Académie des sciences ; MM. Schlumberger, Cordier, Babelon, de l'Académie des inscriptions ; MM. C. Benoist, P. Beauregard, G. Fagniez, Imbard de La Tour, Paul Leroy-Beaulieu, Morizot-Thibault, Lacour-Gayet, de l'Académie des sciences morales, etc , etc.

Le discours de M. Laudet fut très applaudi ; « Cette union par les lettres, dit-il, que M. Maurice Barrès a réalisée par son beau roman, la *Colline inspirée*, la *Revue Hebdomadaire* forme le rêve de la continuer, et c'est là, disait M. Fernand Laudet, son vœu le plus cher ; elle s'emploiera d'autant plus activement à cette mission qu'elle entendait non sans émotion ces jours derniers l'appel de l'homme d'Etat, du littérateur dont la présence et la sympathie l'honorent si fort ce soir : « Jamais la France, disait M. Barthou, n'eut plus besoin de tous les Français. ».

M. Maurice Barrès à pris ensuite la parole pour apporter à la *Revue Hedomadaire* le salut de ses collaborateurs et amis.

Discours de M. Louis Barthou

Quand se furent calmés les applaudissements qui accueillirent ce discours, M. Louis Barthou se leva et s'exprima en ces termes :

Messieurs,

Je connaîtrais mal la *Revue Hebdomadaire*, sa fière dignité et son indépendance, si je pouvais croire qu'en m'invitant à la fête de sa majorité, elle a recherché un acte officiel d'état civil. L'incertitude qui s'attache à la vie ministérielle aurait d'ailleurs risqué de lui apporter une déception. Les titres que j'invoque pour m'asseoir au milieu de vous sont ceux d'abonné satisfait, de collaborateur reconnaissant et d'ami fidèle.

Mais je ne saurais oublier pourtant que je suis ministre de l'instruction publique si je veux louer avec plus d'autorité les services que la *Revue Hebdomadaire* rend aux lettres françaises. L'homme distingué qui la dirige lui a donné une vie dont la richesse, la variété et la grâce ressemblent aux qualités de son propre esprit. Excellent diplomate et de la meilleure école, il a su faire une œuvre féconde de conciliation impartiale dont je lui envie le succès, puisqu'il est assuré d'être durable.

Je ne lui demande pas son secret : il m'est connu. La *Revue Hebdomadaire*, sous l'impulsion de M. Fernand Laudet, a fait dans les lettres et par les lettres de la politique nationale. Il n'en est pas de meilleure.

Elle a réuni les esprits les plus divers et les talents les plus opposés. Aux uns et aux autres elle n'a demandé que d'écrire en français et de ne jamais oublier la France, et ainsi elle a fait de ses collaborateurs les serviteurs utiles du pays.

Ce soir, elle a justement réservé à deux écrivains éminents un hommage particulier auquel s'associe mon admiration.

M. Emile Faguet nous a rendu dans ses conférences ingénieuses et profondes, pittoresques et claires, notre grand La Fontaine, ce génie unique qui a devancé son temps.

J'aime le jeu, l'amour, les livres, la musique,
La ville et la campagne, enfin tout : il n'est rien
Qui ne me soit souverain bien
Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique.

Ce cœur et cet homme, cette vie et cette œuvre, M. Emile Faguet les a fait revivre avec une force de pénétration et une puissance de psychologue incomparables. Et je ne songerai pas sans tristesse que j'ai signé, il y a quelques jours, la mise à la retraite de M. Faguet si je ne savais que l'homme de lettres survit au professeur et de quelle activité prodigieuse, curieuse de tout, sera faite cette retraite prématurée.

De M. Maurice Barrès, je ne saurais dire que j'ai toujours approuvé les votes, surtout ceux qui me refusaient son approbation, mais combien j'aime son talent ! A peine les lignes pures de *Colette Baudoche* avaient-elles dessiné dans la *Revue Hebdomadaire*, le plan d'un chef-d'œuvre classique, que je lui écrivais mon enchantement. *La Colline Inspirée*, plus âpre et plus tourmentée, ne m'a pas moins ému. Le drame de la foi religieuse a suivi le drame de la foi patriotique. A ces deux grands problème, M. Maurice Barrès a donné une solution semblable qui est celle du renoncement, de la discipliue, du sacrifice. Et ainsi l'illustre écrivain, qui charme nos esprits, s'est fait un éducateur des âmes, dont l'apostolat se pare de la magie du style le plus éclatant et le plus harmonieux.

Avec quelle ardeur, quelle bonne foi, quel élan de confiante jeunesse les sœurs française de Colette Baudoche ont répondu à l'appel de la *Revue Hebdomadaire*. Ces enquêtes si variées lui donnent une force particulière qui la fait participer à la vie nationale. Elle est l'écho de ses incertitudes et de ses progrès, de ses troubles et de ses efforts, de ses craintes et de ses espérances. La jeunesse de France nous a, grâce à la *Revue Hebdomadaire*, livré le secret de son âme, passionnée et réfléchie, ardente et prudente, consciente de la lourde mission que lui assigne la déstinée. Elle ne veut ni oublier ni abdiquer. Les blasphèmes impies et les provocations criminelles ne l'ont pas empoisonnée de leur souffle empesté. Elle veut que la France vive, non une France amoindrie, humiliée et déchue, mais une France grande, fière et forte, digne de son histoire, de son passé, de tout son passé, et de son nom, le plus glorieux que, depuis Athènes et Rome, ait connu la civilisation humaine !

Messieurs, je bois à la jeunesse française dont la *Revue Hebdomadaire* a fait entendre la voie réconfortante !

Une véritable ovation fut faite au président du Conseil des ministres, dont le discours d'une si grande élévation de pensée et d'une si belle tenue littéraire a fait une profonde impression sur ce public de lettres.

VARIÉTÉS

Courrier de la Mode

Pauvre colonel ! posséder 100 millions et ne pas pouvoir trouver une femme ! Et voilà deux ans que ce millionnaire esseulé fait annonce sur annonce pour trouver une compagne ! Cela vous suprendra sans doute moins, lectrices amies, quand vous saurez que ce colonel aussi fantasque que fantastiquement millionnaire demande une bourgeoise aux goûts simples et habituée à la vie sans luxe et sans éclat ! Le colonel Green renonce à convoler en *justes nopces* puisqu'il n'a pas trouvé de petite bourgeoise voulant partager ses 100 millions sans en jouir. Décidément la fortune ne fera jamais le bonheur — heureusement ! — et les modestes jouissant librement de leur modeste aisance sont plus heureux que les millionnaires qui ne veulent pas dépenser leurs millions. — Et ceux-ci sont nombreux au nouveau monde ! — Sortis de la classe pauvre et besogneuse le plus souvent ces riches par surprise n'ayant aucune idée du bien être, ni du bien qu'on peut faire avec ce qu'ils ont acquis ne savent pas en profiter et vivent aussi chichement que le plus modeste travailleur... et souvent plus économiquement encore que nos ouvriers parisiens dont la devise est de profiter de ce qu'ils ont... quand ils l'ont ! C'est un peut... *cigale* peut être, mais si naturel au fond. Sait-on si on sera là demain pour profiter de l'économie qui prive aujourd'hui ?

* * *

Nous allons d'après les récentes études de nombreux savants de tous pays avoir une nouvelle raison d'admirer les grands yeux puisque, paraît-il, leur grandeur est en rapport direct avec notre intelligence. Parmi tous les hommes réputés dans toutes les branches des sciences et des lettres, tous ceux qui s'élevèrent à une hauteur plus marquée eurent les yeux plus grands et plus brillants que la moyenne humaine, mais à cette condition de grandeur il faut ajouter la profondeur de l'orbite, car les yeux saillants, même très grands, n'agrémentèrent jamais le visage d'aucun génie ; mais il est prouvé aujourd'hui par une sérieuse statistique faite sur les bêtes et sur les gens que le volume du cerveau est toujours en rapport avec la grandeur de l'œil, — ainsi le rat, aux petits yeux ronds et mobiles, possède un cerveau beaucoup plus petit et moins bien conformé que l'écureuil dont les grands yeux si limpides et si doux semblent démesurés sur cette mignonne bête dont l'intelligence est proverbiale. — Il paraît aussi que les yeux vifs et fureteurs sont un signe de sentiments et de tempéraments sans ordre, sans beaucoup d'intelligence et sans noblesse de caractère, tandis que les larges yeux au regard plus contemplatif et plus lent dénotent une intelligence supérieure, une plus réelle bonté, beaucoup d'ordre et de soin. Faites en l'étude sur votre entourage, lectrices amies, et vous pourrez à votre tour applaudir ou réfuter les appréciations de nos savants physionomistes et physiologistes.

* * *

Vous allez me dire peut-être que tout cela n'a qu'un très loin rapport avec nos toilettes d'été, mais comme je vous ai donné déjà tous les détails courant de nos modes d'été, je pense qu'il ne vous sera pas désagréable de savoir en quelques mots les nouvelles modes de la science et de la vie ! De même serez-vous contentes, amies lectrices, de savoir que l'iris et la pervenche que vous aimez tant à cultiver seront beaucoup plus belles et plus fortes si vous les arrosez de temps en temps avec de l'*eau sucrée* ; une cuillerée tous les deux ou trois jours aux pieds de ces plantes les rendra magnifiques. De même une cuillerée à café de glycerine dans un verre d'eau. C'est une suralimentation dont elles se trouvent très bien.

* * *

Maintenant revenons à nos chiffons. La mode des robes mélangées de couleur ou de tissu est plus en faveur que jamais ce qui permet aux économes d'utiliser au besoin deux toilettes usagées des années passées pour en composer une toute fraîche et à la dernière mode du jour. Seulement, pour que la supercherie ne soit pas visible, il faut défaire entièrement les deux toilettes dont on veut tirer partie, laver ou nettoyer soigneusement les morceaux ainsi obtenus et les repasser convenablement. Et enfin, ceci terminé, disposer son étoffe sur le patron choisi de la façon la plus ingénieuse, évite toute idée de raccommodage. Mais ici il ne

© VILLE DE SISTERON

s'agit que d'avoir du goût et vous en avez toutes. Maintenant faites vous belles à peu de frais et demandez moi conseil si vous en avez besoin, je vous aiderai de mon mieux.

J. ERARD.

Pour tous renseignements sur la mode, la cuisine, soins de beauté, de maison, toilette, arts, littérature, finance, etc., écrire à Mme Jeanne Erard, directrice des *Conseils d'une Parisienne*, 10, rue Dombasle, Montreuil-s/Bois (Seine).

PETITE CORRESPONDANCE

SUZANNE D., Sisteron. — 1° Oui, pour le col et les manchettes.

2° *Agriculture et Elevage*, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

3° *La Mode Nationale*, 94, rue d'Alésia. Paris.

PAUL C., 4, Digne. — Je ne connais pas cette affaire, mais vous n'avez qu'à demander des explications au Comptoir National d'Escompte de Paris et vous serez renseigné de façon tout à fait indiscutable.

J. E

A propos de Duels

Cette semaine le vent a été aux duels, il a failli s'en produire trois, un seul a eu lieu ; occasionné par une polémique de presse, où un de nos sous-secrétaires s'était trouvé offensé, des témoins avaient été constitués et, une rencontre ayant été jugée inévitable, celle-ci a eu lieu mardi matin dans un enclos mis à la disposition des duellistes par un membre osseux d'une récente association.

La rencontre

Quoique les conditions et le lieu de la rencontre aient été tenus secrets, une indiscrétion nous permit de percer le mystère, et, bien avant l'heure fixée, un de nos rédacteurs armé d'un kodak était déjà à son poste, prêt à toute éventualité. Toutes les précautions avaient été prises, et il fallut à ce seul témoin indiscret une ruse d'apache et l'agilité d'un escargot adulte pour pouvoir pénétrer en ce lieu que les intéressés avaient voulu sinistre et solitaire. Nous lui laissons la parole :

Déjà, l'approche de l'aurore efface les ombres de la nuit et donne une forme aux objets qui apparaissent dans une demi obscurité qui peu à peu annonce le jour.

Tout près, un clapotis d'eau signale la Durance qui, à quelques pas, roule ses eaux noirâtres au milieu d'un bruit sourd à peine atténué par l'antique pigeonnier qui dresse près de là son imposante silhouette.

Un léger vent matinal agite les feuilles et, d'un balancement léger, les branches des saules voisins semblent saluer le réveil de la nature pendant que l'harmonieux gazouillis d'un crapeau jette une note gaie dans ce décors plein de tristesse.

Soudain, un léger bruit signale l'approche de quelqu'un, et bientôt trois formes humaines enveloppées d'amples manteaux apparaissent, tels des mohicans, et félibrement s'assurent que la place est déserte et qu'ils n'ont pas été suivis.

Personne ! dit l'un d'eux, et consultant sa toquante : nous sommes en avance, mais ils ne sauraient tarder.

A ce moment, des pas pressés annoncent les retardataires qui, après avoir soigneusement clos et vérifié les ouvertures, s'avancent vers le groupe qu'ils viennent d'apercevoir.

Les témoins se consultent et, d'un commun accord, arrêtent les conditions de la rencontre : épée de combat, à 25 mètres ; arrêt au premier sang.

Enfin le choix du terrain est tiré au sort pendant que plus loin un témoin astique les armes au papier émeri.

Bientôt les adversaires sont à leur poste et, au centre du terrain, le directeur du combat leur fait, à l'oreille, les recommandations d'usage.

Au signal, les deux hommes sont en action et, avec une fougue peu commune, pointent, parent, rispotent à tel point qu'à la fin de la première reprise la sueur ruisselle de leur visage congestionné par l'effet.

Quoique menées avec un pareil entrain, les 17 premières reprises ne donnent pas de résultats, mais on voyait en examinant les combattants qu'ils avaient l'égale intention d'en finir, quand soudain, s'écartant sur une parade en tierce, l'un d'eux charge à fond, volte, vire-volte et, d'un moulinet furieux, abattit son arme d'un coup terrible au milieu d'un craquement épouvantable. Alors, paralysé par l'horreur, je fermai les yeux, mais à ce moment précis je me senti glisser, emporté dans l'espace à une vitesse vestigineuse et, sentant que ma dernière heure était venue je me cramponnai, en un effort désespéré !.., aux branches du peuplier sur lequel je m'étais dissimulé et que, dans sa furie, le malheureux venait d'abattre !...

Après m'être assuré que je n'étais pas mort et que ma présence n'avait pas été découverte, je pus suivre les péripéties du combat qui se poursuivait.

Cette chaude alerte passée, les antagonistes soufflèrent un peu, mais à la 57me reprise, après 4 heures de lutte acharnée, on vit alors une chose atroce !,,.

S'élançant et bondissant à la fois, les deux hommes résolurent d'en finir et, sabrant, fauchant au milieu des éclairs des lames affolées, l'un d'eux, par un faux mouvement, se donna un tel coup sur le nez qu'il s'écroula sans connaissance au milieu d'une mare de sang.

Accourus auprès de la victime, les témoins décidèrent que cet incident mettait fin au combat, et après avoir prodigué leurs soins au blessé constatèrent une fracture de l'appendice nasal qui ne mettait pas ses jours en danger.

Les adversaires se réconcilièrent sur le ter-

rain, heureux toutefois du résultat de cette rencontre aux péripéties angoissantes.

Nous apprenons en dernière heure que l'état du blessé s'est amélioré et qu'il ne conservera de cette affaire que le souvenir d'une fâcheuse aventure.

ON DIT qu'une nouvelle société serait en formation dans le quartier de la Saunerie, sous le titre de "Club Amical du Mont-Pelé", sous la direction d'une commission provisoire composée d'un amiral authentique, un bistro, un coulissier, un potard et un bouif. Le but de cette abracadabrante association serait de trouver la pommade à faire repousser les cheveux!...

ON DIT que le célèbre champion de boule des P.T.T. a été fortement éprouvé par la culotte que lui infligea un de nos plus réputés boulomanes du Cours Melchior Donnet, par 6 points à 15 !... Un match-revanche sera organisé par le bowling-club du village afin de désigner le champion du quartier. Défense de juter sur les boules et de jouer à la « benoîte ».

ON DIT qu'un procédé nouveau a été trouvé par un de nos concitoyens pour la conservation du poisson en bouteille ; malheureusement la dernière expérience n'a pas donné le résultat espéré.

ON DIT que s'entraînant pour le prochain concours de pêche à la ligne, un de nos plus grands pêcheurs trouva au bout de son fil un superbe !... godillot en bon état de conservation. Ayant repéré l'endroit, il va s'efforcer de compléter la paire !

* * *

A UNE GLOIRE LOCALE

Quel est donc ce jeune homme
Et comment il se nomme ?
.....
D'une auréole d'or son front se teint de gloire
Et son galbe perclus s'assombrit de déboires,
De son cerveau fécond il pond *Olibrius*.
C'est sans doute un savant ou bien un *Asinus*.

* * *

PETITES NOUVELLES

CYCLISME. — La grande épreuve Paris-Bruxelle a été gagnée par Lapize, sur bicyclette "La Française".

AVIATION. — L'aviateur Brindejonc des Moulinais concourant pour la coupe Pommery s'est rendu de Paris à Varsovie, effectuant les 1400 kilomètres du parcours en 8 heures 5 minutes, soit 173 kil. à l'heure.

Chronique Locale

SISTERON

M. Perchot, sénateur, a reçu la lettre suivante :

Digne, le 3 Juin 1913.

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une demande de secours de M. le Maire de Vallavoire pour pertes occasionnées par les orages aux agriculteurs de sa commune.

Je fais procéder à l'instruction de cette demande et je veillerai à ce que les agriculteurs qui ont subi des pertes reçoivent satisfaction dans les limites assignées par les instructions ministérielles sur la matière.

Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet,
signé : LACOMBE.

Heureux pays. — Il est des constatations que l'on est obligé de faire, bien que quelquefois pénibles, surtout quand elles sont dans le genre de celle-ci.

Le pays dont nous voulons parler se nomme Barcelonnette. Chacun sait que ce pays, point terminus de notre département, devient chaque jour de plus en plus prospère, grâce aux efforts combinés de ses représentations communales et départementales. Nous n'exagérons rien car nous puisons ces renseignements dans le journal de la ville, où on peut y lire que pour cette année il sera effectué tant à Barcelonnette que dans ses environs pour un million huit cent quatre vingt dix mille trois cent quatre vingt francs de travaux, soit près de deux millions Rien que la ville de Barcelonnette en fait pour 807.000 francs

Vous lisez bien : 1.890.380 francs pour cette année seulement, laissant prévoir encore pour l'année prochaine et les suivantes d'autres importants travaux.

Voilà, direz-vous, un pays qui ne s'étiole pas comme le nôtre. Parfaitement. Aussi le *Journal de Barcelonnette* exhulte sa joie et la fait partager par tous ses concitoyens. Et celà se conçoit aisément,

La conclusion que chacun peut tirer de cette constatation sera certainement pénible, car si on compare la masse des travaux exécutés là-haut avec ceux faits dans notre région, on verra que nous sommes très délaissés sur ce point.

Alors qu'ici on craint de toucher à une pierre, à Barcelonnette on démolli dur et ferme pour rebâtir ensuite avec enthousiasme. On moderne la ville et on embelli ses environs.

Aussi nous n'exagérons pas en disant que cette ville est appelée à un brillant avenir.

Qu'on ne s'étonne pas si les touristes et les industries recherchent les petits coins où ils y trouvent toutes leurs commodités, de préférence à d'autres.

Pesées de cocons. — Les éducateur de vers à soie sont informés que les pesées de cocons auront lieu tous les jours à la Mairie (dimanches exceptés) de 2 heures à 5 heures du soir.

Foire. — Lundi prochain se tiendra dans notre ville la foire de St-Barnabé.

Cyclistes. — Souvent il nous arrive des machines très abimées par des mains inexpérimentées. Il y a plus de mal à les remettre en état et vous payez plus cher.

Pour n'avoir aucun ennui adressez-vous de prime abord chez

CONCHY & JUSTET
Avenue de la Gare et Rue Droite
— SISTERON —

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER.

Excursion. — C'est demain matin à 6 heures qu'aura lieu le départ de la musique pour l'excursion projeté de la visite de St-Geniez et de ses environs Le retour aura lieu vers 7 heures du soir.

Les travaux. — Une équipe d'ouvriers de la Cie électrique du Littoral Méditerranéen travaille depuis quelques jours à l'établissement de la canalisation aérienne ; cette équipe pose des consoles, arrange les fils, met en ordre ce qui a besoin d'être retouché, et bientôt posera les lampes supplémentaires là où elle font actuellement défaut.

Nous pouvons espérer que bientôt la Compagnie étendra son réseau chez les abonnés et que la question électrique sera ainsi résolue.

— Au cours de cette semaine M. Massot, conducteur des Ponts et Chaussées, procédait au nivelage des rues pour la construction des égoûts. Cela ne veut pas dire que les égoûts soient sur le point d'être construits. On sait que les formalités ad-mi-nis-tra-ti-ves, — avec lesquelles il faut compter — et puis la question si importante des fonds, sont très certainement pour beaucoup pour la construction des égoûts. Mais, néammoins, nous nous estimerions heureux si Sisteron devrait être au tout à l'égoût seulement dans 4 ou 5 ans.

Rixe entre militaires. — Dimanche dernier, vers 5 heures du soir, à La Baume, deux militaires de notre garnison s'étant pris de querelle au sortir d'un cabaret, en sont venus aux mains. Au cours de la bagarre, l'un d'eux, le nommé Leclerq, reçut un coup de couteau à la cuisse et fut transporté chez le docteur Tron où des soins empressés lui furent donnés. L'enquête, rapidement menée par le capitaine Pichon, permit d'établir que le coup avait été porté par le soldat Duperron, qui fut aussitôt mis en cellule. L'état du blesse est satisfaisant.

Accidents du travail. — Le jeune Eysseric Gaston, aide maçon, qui travaillait sur une toiture au quartier de Châterusse, est passé au travers et a reçu dans sa chute quelques contusions à la tête qui nécessiteront quelques jours de repos.

— Perrymond Albert, journalier, travaillant le long de la voie du P-L-M, à faucher les herbes, a reçu un coup de faulx à la jambe qui lui a causé une profonde entaille. Il en sera quitte pour quelques jours de repos.

Cinéma. — La séance habituelle du cinéma LE REVE n'aura pas lieu cette semaine. La semaine prochaine aura lieu une belle représentation avec entr'autres : *La victoire de Wakefield* d'après le chef d'œuvre de Goldsmith, et un impressionnant épisode de la Révolution : *La fin de Robespierre.*

ETAT-CIVIL

du 6 au 13 juin 1913

NAISSANCES

Lieutier Renée-Colette

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

Imbert Elizabeth, s. p. 76 ans, hospice.

l'Asthme d'été, ses causes

(Suite)

Les causes déterminantes de l'éclosion de la maladie : 1° l'hérédité ; 2° l'action des pollens, des poussières et les microbes cantonnés dans les fausses nasales ; 3° l'action des premières chaleurs et de la lumière salutaire. Comme traitement : soigner le rhume de cerveau avec le narizol Berthiot et combattre les symptômes pulmonaires, c'est-à-dire l'oppression, les crises d'asthme, avec la poudre Louis Legras, ce merveilleux médicament qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. — Narzol Berthiot, 1fr. 35 la boîte. Poudre Legras, 2 fr.10. Envoi contre mandat adressé à M. Louis Legras, 139, Bd Magenta à Paris.

© VILLE DE SISTERON

CHATEAU-ARNOUX

Fête Patronale des 21, 22, 23 et 24 Juin 1913. Programme :

Samedi 21 juin à 9 h. du soir :
Retraite aux Flambeaux par "l'Avant Garde", Salves d'Artillerie

Dimanche 22 : Réveil en fanfare
Salves d'artillerie

A 3 h. du soir, sur la Place publique :
Brillant Concert Musical

A 5 h. : **Ouverture du Bal.**

Le bal à grand orchestre se prolongera pendant toute la durée des fêtes.

A 9 h. : Retraite aux flambeaux, Illuminations, Bataille de confetti
Brillants Feux d'Artifice

Retour des feux en fanfare. Départ de la Place publique par le tour de ville en farandole provençale.

Lundi 23 juin : Réveil en fanfare,
Salves d'artillerie.

A 7 h. du matin : *Ouverture du Tir à la Cible.* Prix, un Permis de chasse

A 3 h. : *Courses et jeux divers*

Mardi 24 :

Grand Concours de Boules

1er prix, 50 francs et la moitié des entrées ; 2e prix, l'autre moitié des entrées. Les entrées sont fixées à 2 fr.

(Pour plus amples renseignements consulter les affiches).

Le Président : AICARD E. — Le Maire : PERRYMOND,
Président d'Honneur.

Etude de Me Charles BONTOUX

Licencié en Droit, avoué près le Tribunal civil de **Sisteron** (B.-A.)

VENTE

PAR

EXPROPRIATION

Il sera procédé le **mardi quinze** juillet *mil-neuf-cent-treize, à* **neuf** *heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron, au Palais de justice, à la*

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de **Turriers**, *arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).*

DESIGNATION
des Immeubles à Vendre

PREMIER LOT

Une **maison** sise à Turriers, au hameau de Gières, comprise sous le numéro **1193** de la section B. du plan cadastral, composé de cave, cuisine au rez-de-chaussée, deux chambres au-dessus, confrontant : à l'ouest, Ailhaud Antoine ; des autres côtés, le chemin ; au dessus, Touche Noémie.

Mise à prix : **Cinquante** francs.
ci..... **50** francs.

DEUXIEME LOT

Maison sise à Turriers, hameau de Gières, comprise sous le numéro 1198 p. composé de cave, cuisine au rez-de-chaussée, chambre au premier étage, chambres au deuxième étage et galetas au-dessus, confrontant : du levant et du midi, le chemin ; à l'ouest, Vollaire ; au nord, Trabuc.

Mise à prix : **Cinquante** francs.
ci..... **50** francs.

TROISIEME LOT

Propriété en nature de labour, prè, paturage, bois taillis, bruyère, vague, sise au quartier du Clot de Giere, Champ de l'Etoine, Coste-Nière et Pradaye, comprise sous les numéros 994, 995, 996, 997, 998, 999 1018, 1019, 1027, 1028, 1043, 1044 1022, 1023, 1024 de la section B. d'une contenance d'environ 6 hectares 67 ares 92 centiares, confrontant : du levant, Preyre Zoé, veuve Constant et Odoul ; du midi, Odoul ; à l'ouest une rase ; du nord, le vallon.

Mise à prix : **Cent** francs.
ci..... **100** francs.

QUATRIÈME LOT

Une **propriété** en nature de bois et bois taillis, au quartier du Pied-du-Bois et Teston, comprise sous les numéros 1060, 1061, 1062, 1063 et 1077 de la section B. d'une contenance approximative de 1 hectare 72 ares 30 centiares : confrontant du levant Maurel et Chauvet ; du midi, Maurel ; du couchant, la commune et Brémond ; du nord, Chauvet.

Mise à prix : **Vingt** francs.
ci..... **20** francs.

CINQUIEME LOT

Une **propriété** en nature de labour, ensemencée en sainfoin, aux quartiers de la Saigne, devant Touche, comprise sous les numéros 1173, 1174, 1166 p. 1176, 1175 p. de la section B. du plan cadastral, d'une contenance approximative de 75 ares 72 centiares confrontant : à l'est, le chemin et Trabuc Joseph ; au midi, Touche Célestin, veuve de Touche Casimir ; à l'ouest, la rase ; au nord Touche Noémie.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci..... **10** francs.

SIXIEME LOT

Un **bâtiment** en ruines et un petit jardin dénommés "Jardin et Chapelle", au quartier de Gières, compris sous les numéros 1201 p. 1202 p. 1203 p. 1202 p. 1203 p. d'une contenance approximative de 74 centiares confrontant du nord Aillaud Antoine de tous autres côtés le chemin.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci..... **10** francs.

SEPTIEME LOT

Le septième d'un four indivis sis à Gières, compris au cadastre sous le numéro 1193 de la section B. confrontant : du nord, Aillaud Antoine, de tous autres côtés le chemin.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci..... **5** francs.

HUITIEME LOT

Une **propriété** au quartier des Aires à fouler, comprise sous le numéro 1205 de la section B. du plan, d'une contenance approximative de 2 ares 7 centiares, confrontant : à l'est, Touche Célestin ; du midi, le chemin et Aillaud ; à l'est, Vollaire ; au nord, le même.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci..... **10** francs.

NEUVIEME LOT

Une **propriété** appelée le Pré de-Clément, en nature de prairie, comprise sous le numéro 1213 de la section B du plan cadastral, d'une contenance approximative de 1 hectare 18 ares 82 centiares, confrontant à l'est, Gros François ; du midi, chemin, du couchant Salve Auguste, du nord, Michel Auguste et Gros François.

Mise à prix : **Cent** francs.
ci..... **100** francs.

DIXIÈME LOT

Un **propriété** au lieu dit : Pré-de-devant-la-Maison et pré d'Etchy, en nature de prairie, comprise au cadastre sous les numéros 1235, 1236, 1237 de la section B. du plan, d'une contenance approximative de 37 ares 90 centiares, confrontant : à l'est Gros François et Ailhaud, au midi vallon ; à l'ouest le chemin, au nord, bâtiment du saisi.

Mise à prix : **Cinquante** francs.
ci..... **50** francs.

ONZIÈME LOT

Une **propriété** en nature de vague et bruyère au quartier de la Croix, comprise sous les numéros 1254, 1255, 1256, 1256 bis, 1256 ter, de la section B. d'une contenance approximative de 56 ares 20 centiares, confrontant ; à l'est, chemin ; du midi Gros François ; du couchant, vallon ; du nord Ayasse Eugène.

Mise à prix : **Vingt** francs.
ci..... **20** francs.

DOUZIÈME LOT

Une **propriété** au quartier de Praure, en nature de vieux pré, comprise sous les numéros 1317, 1318, de la section B. d'une contenance approvimative de 91 ares 20 centiares ; confrontant : à l'est, Touche Pierre ; au midi, Sarlin Joseph ; à l'ouest, Rolland Louis et le chemin.

Mise à prix : **Vingt** francs.
ci..... **20** francs.

TREIZIEME LOT

Une **propriété** au quartier de Muraire, en nature de labour, taillis et vague, dont quarante ares ensemencés en blé, comprises sous les numéros 1333, 1334, 1335, 1336, 1337 de la section B. du plan cadastral d'une contenance approximative de 1 hectare, 85 ares, 90 centiares, confrontant : à l'est, rase ; au midi, rase ; à l'ouest, Ailhaud Antoine ; au nord, rase.

Mise à prix : **Cinquante** francs.
ci..... **50** francs.

QUATORZIÈME LOT

Une **propriété** au quartier de Marraudon ou Clot-des-Aires, en nature de pré, comprise sous le numéro **984** de la section B, du plan cadastral, d'une contenance approximative de 47 ares, 80 centiares, confrontant : au levant, Chauvet ; au midi, le même ; à l'ouest et au nord, Odoul.

Mise à prix : **Dix** francs
ci..... **10** francs.

QUINZIÈME LOT

Une **écurie** et un **grenier à foin**, à Gières, comprise sous le numéro **1197** de la section B, du plan cadastral, confrontant : à l'est Ailhaud Antoine ; au midi, le saisi ; à l'ouest et au nord, le chemin.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci..... **10** francs.

SEIZIEME LOT

Une **écurie** et un **grenier à foin**, compris sous le numéro **1192** de la section B, du plan cadastral, confrontant : à l'est, chemin ; au midi, Touche Eugène ; à l'ouest et au nord chemin.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci..... **10** francs.

DIX-SEPTIÈME LOT

Une **propriété** en nature de bois et blâche, au quartier de Lassavour, comprise sous le numéro **678p.** de la section B, du plan cadastral, confrontant : au levant, Touche Augustin ; au midi, le même ; au couchant, bois de l'Etat ; au nord, Pons Etienne.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci..... **5** francs.

Après la vente en détail et lot par lot de chacun des immeubles dont l'énumération précède, il sera procédé à la vente en un ou plusieurs blocs de ces immeubles sur une mise à prix formée en additionnant le montant des adjudications partielles.

Ces immeubles ont été saisis réellement à la requête, poursuite et diligence : 1° de Madame Emilie **Bucelle,** veuve de Monsieur Joseph **Estardy,** sans profession, demeurant et domiciliée à Seynes-les-Alpes ; 2° de Madame Laurence **Barle,** sans profession, épouse dûment assistée et autorisée de Monsieur Adolphe **Laphond**, professeur au collège, demeurant et domiciliés ensemble à Seynes-les-Alpes ; 3° de Madame Madeleine **Barle**, sans profession, épouse assistée et autorisée de Monsieur Adrien **Bonnet**, directeur des Pépinières Richter, demeurant et domiciliés ensemble à Montpelier ; 4° de Monsieur Auguste **Barle,** dessinateur, demeurant et domicilié à Paris, Faubourg Poissonnière, n° 156 ; agissant tous en leur qualité d'héritiers sous bénéfice d'inventaire de la succession de feu Monsieur François **Bucelle**, de son vivant notaire demeurant et domicilié à Turriers, suivant acte au greffe du Tribunal civil de Sisteron, en date du premier février mil-neuf cent-onze, enregistré, ayant tous pour avoué Me Charles **Bontoux.**

Contre Monsieur François-Xavier **Touche**, propriétaire, demeurant et domicilié à Turriers, hameau de Gières.

Suivant procès-verbal de **Chaud,** huissier à la Motte-du-Caire, en date du sept avril mil-neuf-cen-treize, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron le quinze avril mil-neuf-cent-treize par Monsieur le Receveur qui a perçu les droits.

Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles pour raison d'hypothèque légale devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication, sous peine de forclusion.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Bontoux**, avoué, poursuivant.

Sisteron, le juin 1913.

C. BONTOUX.

Bulletin Financier

Marché faible et fiévreux.

Les 3 0/0 demeure soutenu 85 50.

Les Fonds d'Etats étrangers sont irréguliers: Extérieure 90 ; Serbe 81,85 ; Turc 86,45 : Russe Consolidé 91.

Les Etablissements de crédit sont eux aussi, irréguliers ; Crédit Lyonnais 1636 ; Comptoir d'escompte 1064 ; Société Générale 814 ; Banco di Roma 106.

Le Crédit Foncier d'Orient émet actuellement 50.000 obligations de 250 fr., au prix de 245 francs. Ces titres rapportent 12 fr.50 net par an.

Les chemins de fer français sont résistants Nord 1675; Lyon 1264.

Les valeurs industrielles russes sont très lourdes ; Briansk 538 ; Tubes de Sosnowice 836.

Le Suez recule à 5350.

Le compartiment cuprifère reste faible. Le Rio réactionne à 1842.

Les titres de pétrole sont hésitants ; Colombia 1830 ; Oklahoma amalgamated 38.

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique
RICQLÈS PRÉSERVE DES EPIDÉMIES
RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU DE TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÈGE 1905

RETARD des Epoques
MESDAMES, qui êtes inquiètes pour vos époques (douleurs, irrégularités, retards ou suppressions), quand vous aurez tout essayé sans résultat, *écrivez en toute confiance au Dr du Laboratoire de Spécialités, 11, Bd Papin, Lille, qui vous indiquera un moyen* **efficace, garanti** *et* **sans danger.**

UN PRÊTRE indique gratuitement recettes infaillibles pour guérir *promptement* et *radicalement* l'Anémie, maladies de l'Estomac, du Foie, de l'Intestin, Diabète, Albumine, maux de Reins, maladies des Poumons et des Voies respiratoires, Coqueluche. Ecrire à l'Abbé LAURET, Curé d'Ervauville (Loiret).

Le Collyre des Frères Saint-Joseph est le moyen le plus puissant pour conserver et rétablir la vue ; fortifier les yeux et les paupières.
Prix du flacon : **5 francs.**
HÉMORROÏDES
prompt soulagement, guérison rapide par
LE VÉRITABLE
ONGUENT CANET-GIRARD
ayant plus de cent années d'existence, est un remède souverain pour la guérison de toutes les *plaies, panaris, furoncles, anthrax, blessures de toutes espèces.* Ce topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des *tumeurs, ouvertures de chair, les abcès et la gangrène.*
Chaque rouleau renferme la manière de l'employer. Pour l'avoir véritable, il faut exiger que chaque rouleau porte la signature ci-contre.
PRIX DU ROULEAU : 2 FR. — FRANCO POSTE : 2 FR. 20.
VÉRITÉ, Pharmacie, 10, Rue de Turenne, Paris.

A VENDRE

Matériel de restaurant comprenant tables en marbre, chaises et ustensiles de ménage. S'adresser au bureau du journal.

MESDAMES pour *Douleurs, Irrégularités, Suppressions* ou tout RETARD DES EPOQUES adressez-vous de préférence *à un pharmacien* qui vous indiquera un produit sérieux et efficace, Ecrire en confiance à L. CLOX pharm.-spécialiste, Lil[illegible] qui vous enverra tous renseignements.

L'Imprimeur Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

MACHINES A COUDRE

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue de Provence — SISTERON — Basses-Alpes

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN

Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes
Teintures. — Peintures — Antirouille. — Eponges

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

I N° 17

Complet en 18 Livraisons — Un franc net la livraison

LES MERVEILLES DE LA FRANCE

LES MONUMENTS — LES HABITANTS

LE PAYS

Près de 400 admirables Photographies

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, 79 Bd St Germain PARIS

NOUVEAUTÉS !

Demandez chez tous les Libraires

1° La colle blanche supérieure
"FIXOL"
Se fait en 2 grandeurs de flacons
0 fr. 95 et 1 fr. 90

La meilleure des colles actuelles
POUR TOUS USAGES

2° L'encrier breveté S. G. D. G
Inversable à niveau constant
Le "PLENUM"
Se remplit une fois par an !
4 Modèles - 1 fr. 95 à 14 fr.

Le plus économique et le plus parfait des encriers actuellement en vente.

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

Produits Alimentaires

Hygiéniques et de Régime
pour
DIABÉTIQUES, DYSPEPTIQUES, ALBUMINURIQUES
et personnes souffrant de l'Estomac

TÉLÉPHONE 44-09

F. GIRAUD

124, Avenue Thiers, LYON

Pain mousseline
Flûtes mousseline
Biscottes mousseline
Céréaline au gluten
Céréaline au Cacao
Céréaline à la viande de bœuf
Semoules mousseline de gluten
Semoules mousselines torréfiées
Flocons mousseline d'avoine
Flocons mousseline d'orge
Flocons mousseline de lentilles
Farine mousseline torréfiée
Farine mousseline de lentilles
Farine mousseline de haricots verts
Crême mousseline d'avoine,
Crême mousseline d'orge
Crême mousseline de riz
Crême mousseline de févettes

Petit bananin. — Flocons mousseline haricots et pois verts. — Farine mousseline pois verts. — Crème de banane ; Crème mousseline « Radix », au suc de carotte. — Crème mousseline de pommes reinettes — Crème mousseline d'Epinards. — Crème mousseline de châtaignes.

Les pains et les flûtes se font sans sel pour albuminuriques

La Maison F. GIRAUD a obtenu les plus grandes récompenses dans toutes les Expositions où elle a présenté ses produits

Les demander dans toutes les bonnes maisons d'Alimentation
Boulangeries, Epiceries, etc., etc,

EXIGER LA MARQUE

Seule Maison de vente à Sisteron :

Epicerie Centrale F. AUDIBERT, rue Droite, 43

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER Place de la Mairie, prochainement 25, rue Droite, SISTERON

Impressions commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON